



AUFIL DE LEUZE

L'INFO DE VOTRE COMMUNE

21 AOÛT-OCTOBRE 2020

WWW.LEUZE-EN-HAINAUT.BE

ENVIRONNEMENT

+ ZOOM SUR LES ACTIONS ET LES PROJETS P. 4-6



+ **MOBILITÉ** < P. 8-9
LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

+ **LEUZARENA** < P. 12-13
L'OFFRE SPORTIVE S'ÉLARGIT

+ TOUTES LES INFOS PRATIQUES DE VOTRE COMMUNE

EDITO



CHÈRES CONCITOYENNES,
CHERS CONCITOYENS,

Nous vivons une période inhabituelle. Le Coronavirus détermine en grande partie nos faits et gestes, imposant de réelles limites à nos libertés individuelles. Je tiens à remercier tous ceux qui se sont engagés pour faire face à cette crise sanitaire. Le Collège communal a aussi pris ses responsabilités pour répondre à vos questions et inquiétudes, pour appliquer les directives du Conseil National de Sécurité, pour offrir un masque à chaque citoyen leuzois âgé de plus de 12 ans, pour aider les entreprises et les indépendants en les exonérant notamment de certaines taxes (voir page 10 – Covid -19 -Les aides de la commune), ou encore pour assurer la distribution aux institutions de santé, aux maisons de repos, aux infirmiers et infirmières à domicile, aux médecins, aux aide-soignants, aux dentistes et aux pharmaciens les masques, tabliers, gants et lunettes de protection fournis par le Gouvernement fédéral. Le travail accompli par tout un chacun a certainement permis d'éviter le pire dans cette crise qui n'est certes pas finie même si, depuis le 4 mai, le Conseil National de Sécurité a ouvert de nombreux verrous. Je vous souhaite d'excellentes vacances dans des endroits considérés « safe-covid » et surtout ne baissez pas la garde : protégez-vous, prenez soin de vous et de vos proches.

AU NOM DU COLLÈGE
LUCIEN RAWART, BOURGMESTRE



SOMMAIRE

1 Dossier	4-6
<i>L'environnement en actions</i>	
2 Mobilité	8-9
<i>Le plan communal de mobilité à l'enquête publique</i>	
3 Covid-19	10
<i>Les aides de la commune</i>	
4 Plan de Cohésion Sociale	11
<i>Reprise des activités</i>	
5 Sport	12-13
<i>LeuzArena s'agrandit</i>	
6 Règlement général de police	14
<i>Un guide de bien-vivre ensemble</i>	
7 Mercrekids	15
<i>L'accueil temps libre du mercredi après-midi</i>	
8 Eté Solidaire	17
<i>Des jeunes au service de la communauté</i>	
9 En Bref	19-21
<i>Toutes les infos pratiques de votre commune</i>	
10 Le mot du politique	22-23



Bulletin communal de la Ville de Leuze-en-Hainaut
 Editeur responsable : Le Collège Communal / Rédaction : Elisabeth Jamart - Manuel Delporte



DOSSIER : L'ENVIRONNEMENT EN ACTIONS

«Ce mouvement citoyen est essentiel car on ne peut rien faire sans l'énergie collective.»

Un permis de végétaliser pour les citoyens qui veulent fleurir l'espace public, l'adhésion de notre ville à la démarche « Commune Zéro Déchet », l'engagement d'un éco-conseiller, une prime de 10€ offerte aux citoyens qui choisissent de suivre la formation sur le compostage... : les dynamiques communales ne manquent pas en matière d'environnement ! *« Ce qui est formidable, c'est de voir que les énergies viennent de partout »*, se réjouit Mélanie Lepape, Echevine de l'Environnement : *« De plus en plus de citoyens se retroussent les manches, par exemple dans le cadre de l'opération de propreté annuelle Be Wapp : on est passés d'une vingtaine de participants lors de la première édition, à plus de mille les deux dernières années ! Et puis, la crise du Covid a invité chacun, je*

pense, à reconsidérer sa capacité d'action, sa manière de consommer, de s'alimenter, de produire des déchets... Et ce mouvement citoyen est essentiel car on ne peut rien faire sans l'énergie collective. »

C'est d'ailleurs bien l'énergie collective qui a permis l'adhésion de Leuze-en-Hainaut à la démarche « Commune Zéro Déchet ». Ce sont en effet des membres du personnel communal, peu importent les services, qui se sont réunis en éco-team sur base volontaire et sous l'impulsion de Mélanie Lepape autour d'un même objectif : diminuer l'empreinte écologique de l'Administration communale. *« Ce travail, qui s'est effectué en plus des missions de chacun et en gouvernance collective, a pris du temps », relève Mélanie Lepape, « car il a fallu cibler les actions qui nous motivaient et étaient réalisables. Le Collège a accepté*



Une partie de l'éco-team de l'administration.

de prévoir un budget de 1.500€ pour l'éco-team et ses projets. »

Une impulsion supplémentaire a pu naître voici quelques mois grâce à l'adhésion de la Ville à la démarche « Commune Zéro Déchet », qui lui permettra d'obtenir des subsides pour la réalisation des actions prévues cette année :

- Améliorer le tri des déchets dans les bureaux jusqu'au recyclage
- Mettre en place un projet contre le gaspillage alimentaire dans une école communale
- Soutenir et développer l'utilisation de contenants réutilisables dans les commerces locaux
- Proposer une formation au compostage à domicile aux citoyens
- Développer des lieux d'échange, de partage, de réemploi..., à travers des bourses, des grafiteria..., comme lors du marché des producteurs locaux.

« Ces actions donnent du sens et de la visibilité à notre équipe, à notre démarche. Nous sommes conscients que nous avons un devoir d'exemplarité en tant que commune et nous nous y employons. »

Permis de végétaliser

Désormais, tout citoyen désireux d'embellir l'espace public avec des fleurs, des plantes, une jardinière..., peut le faire en demandant l'autorisation au Collège communal. Pour cela, rien de plus simple. Rendez-vous sur notre site internet, sous l'onglet « cadre de vie, mobilité ».

« Ce permis de végétaliser donne une légitimité, mais aussi un cadre et une reconnaissance aux citoyens, déjà nombreux, qui fleurissent les pieds d'arbres ou embellissent leur environnement », souligne Mélanie Lepape. *« Nous espérons désormais qu'ils seront encore plus nombreux ! »*



Formation au compostage

Le saviez-vous ? Les déchets organiques représentent la moitié du poids de votre sac-poubelle. Apprendre à composter vos déchets de cuisine et de jardin représente donc une économie non négligeable, sans compter la réalisation d'un amendement précieux pour les jardins. Des formations en ligne, crise sanitaire oblige, ont été organisées en juin par l'intercommunale

Ipalle. A l'issue de ces formations, il était possible d'acheter des systèmes de compostage (fût ou silo) et la Ville offrait 10€ à l'achat d'un de ces systèmes. « *C'est une impulsion que nous cherchons à donner à la population : aller au bout du tri, œuvrer à une meilleure réutilisation des déchets... C'est aussi pour cela qu'existent les PAV, les points d'apports volontaires, accessibles gratuitement pour les déchets organiques* », précise Mélanie Lepape, échevine. D'autres formations seront encore organisées cette année. ■



Un nouvel éco-conseiller

Un éco-conseiller vient de prendre ses fonctions à la Ville de Leuze-en-Hainaut. Parmi ses missions : la propreté et l'embellissement de l'espace public, les économies d'énergie, la gestion de la végétation, la mise à l'honneur des produits locaux... Bienvenue à Mathieu Dupire ! ■

Contacts et infos

Mathieu Dupire

069/59.02.55

environnement@leuze-en-hainaut.be



OLIVIER CHENUT

**Votre agent bancaire et courtier
en assurances, c'est votre voisin.**

Ici, à Leuze-en-Hainaut

A.B.I. Leuze Services SPRL

Rue de Condé 6
7900 Leuze-Hainaut
T +32 69 67 21 70
abileuzeservices@fintro.be
N° FSMA : 014270 A-cB

FINTRO. PROCHE ET PRO.



| www.fintro.be



FINTRO

GRUPE BNP PARIBAS





LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan Communal de Mobilité est terminé ! Pas moins de 46 fiches-actions ont été élaborées par le bureau d'étude Traject, qui s'est basé sur une étude approfondie de notre territoire, de ses fonctionnements et de ses besoins. Ces fiches sont des propositions destinées à améliorer la mobilité dans l'entité. Améliorer la mobilité, cela veut dire faire de la place à chaque usager en partageant mieux l'espace, en développant le choix entre les modes de transport de manière à diminuer l'usage de la voiture, diminuer l'insécurité routière, améliorer la qualité du cadre de vie, tout en tenant compte des besoins et du développement de l'entité. Les fiches proposent donc des améliorations pour les piétons, les cyclistes, les PMR, les transports en commun, la

sécurité routière..., mais aussi des incitants pour changer, peu à peu, nos habitudes de mobilité. Afin de vous les présenter, une séance d'information est organisée le lundi 19 octobre à 20h, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Les documents seront consultables, du 15 septembre au 29 octobre 2020, soit via le site internet de la Ville : www.leuze-en-hainaut.be sous l'onglet mobilité; soit en

version papier, consultable à l'Administration communale, service Mobilité, sur rendez-vous au 069/66.98.43. Nous vous espérons nombreux ! ■



QUELQUES NOUVEAUTÉS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

- Fin juin, nous avons réalisé des marquages dans les rues situées en zone bleue. Ce marquage, complémentaire à la signalisation, a pour vocation de vous aider à ne pas oublier d'apposer votre disque lorsque vous vous stationnez en zone bleue.
- Le parking du site Dujardin, situé rue d'Ath, passe également en zone bleue. Rappelons que l'usage du disque est limité à deux heures. Il doit être apposé du lundi au vendredi, entre 9h et 18h.
- En septembre, nous réitérons l'opération « ProVelo » à destination des enfants de 5e et 6e primaire de l'entité. Cette opération a pour vocation de donner aux enfants toutes les clés pour apprendre à rouler à vélo dans des conditions réelles : comment se comporter dans la circulation ? Comment prendre sa place ? Comment rouler en sécurité ?... Objectif : favoriser, dès le plus jeune âge, le choix du vélo comme moyen de transport, celui-ci étant économique, rapide (en ville, une voiture roule en moyenne à 20 km/h et le vélo à 15 km/h), bon pour la santé, non polluant, fiable en terme de temps de parcours et autonome.

Les enfants recevront donc une initiation ludique au Code de la Route grâce aux ateliers de l'APPER (Association de Parents pour la Protection des Enfants sur la Route) et à une piste de circulation organisée avec le soutien et la présence de la Zone de Police Beloeil – Leuzen-Hainaut. Puis, ils découvriront comment circuler dans le centre-ville et aux abords de leur école grâce à l'aide de l'Asbl ProVelo. ■





COVID 19 : LES AIDES DE LA VILLE

La crise sanitaire a mis notre pays pratiquement à l'arrêt pendant de nombreuses semaines.

Chacun a dû faire face à des défis, professionnels et/ou personnels, et les conséquences de cette période inédite ne sont parfois pas encore mesurables. Les communes ont, elles aussi, subi cette crise qui a nécessité de grandes adaptations tout en veillant à maintenir le service public aux citoyens.

*De nouveaux défis ont aussi dû être relevés, notamment la lourde gestion de la distribution de masques au personnel soignant, ainsi qu'à la population puisque le Collège communal a décidé d'en offrir un à chaque habitant de plus de 12 ans, accompagné des deux filtres offerts par le gouvernement fédéral.

*De son côté, le Plan de Cohésion Sociale a géré la mise en lien, via la plateforme « ImpactDays », des personnes isolées avec celles qui étaient disponibles pour un coup de main (courses, pharmacie).

Le PCS a aussi aidé les personnes âgées à aller chercher leur masque du Fédéral en pharmacie.

*Soucieux d'aider le secteur HoReCa à redémarrer, le Collège communal a permis aux tenanciers leuzois d'occuper gratuitement l'espace public en installant des terrasses.

*Le Collège communal a également décidé d'aider les entreprises et indépendants en accordant une

prolongation des abonnements d'une durée équivalente à celle du confinement pour les friteries, marchés et ambulants (food trucks).

Le Collège a aussi décidé d'une exonération proportionnelle au temps du confinement pour les taxes suivantes : panneaux d'affichage, agences de paris, taxis et emplacements de taxis, établissements dangereux à l'exception des cuves à mazout et des tanks à gaz détenus par des particuliers.

Une exonération du paiement du montant de la taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers sera aussi accordée pour les travailleurs indépendants ayant dû interrompre totalement ou partiellement leur activité et ayant bénéficié du «Droit passerelle». L'exonération sera accordée après demande au Collège communal.

*Enfin, tous les abonnements à des cartes communales de stationnement sont prolongés d'une durée équivalente à celle du confinement, soit deux mois.

Tout complément d'information concernant ces mesures, ainsi que toute demande de facilité de paiement, peuvent être adressés au service Finances au 069/66.98.51

ou par mail :

l.stradiot@leuze-en-hainaut.be

p.pollet@leuze-en-hainaut.be ■



Des moments de convivialité pour tous.

SOCIAL : LE PCS REPREND SES ACTIVITÉS

Après plusieurs mois d'arrêt forcé, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) reprendra ses activités en septembre. Parmi celles-ci, vous pourrez retrouver:

Cohésio : échanges de savoir-faire, ateliers créatifs, de récupération ou culinaires, chaque mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h. Gratuit et ouvert à tous.

Coiff'hair : l'équipe vous conduit à l'école de coiffure de Tournai pour 5 euros (coupe-brushing).

Sorties découvertes : 1x par mois, différentes sorties socio-culturelles sont organisées.

Aide à l'informatique : sur rdv le mardi et le jeudi, de 13h30 à 16h.

Fil'Leuze : un groupe de tricoteuses se réunit à St-Jean de Dieu, le vendredi après-midi. T. 069/64.17.44.

Bébé papote : rencontres parents-enfants et activités réalisées à l'ONE, rue d'Ath 33, un mardi par mois. T. 069/25.06.25.

La formation BOOSTER : coaching

pour les chercheurs d'emploi, remise en forme, aide à l'expression orale, travail sur la confiance en soi...

Le Plan de Cohésion Sociale a également créé une plateforme destinée à valoriser les compétences de personnes qui ont envie de mettre leur énergie au service d'autres pour ensuite les mettre en lien avec les associations, organisations qui recherchent des volontaires... Intéressé(e)? Vous trouverez toutes les infos via le lien suivant www.leuze-en-hainaut.be/volontariat-leuze-en-hainaut/1523. La dynamique équipe du Plan de Cohésion Sociale est là pour vous. N'hésitez pas à la contacter : Tour St-Pierre, 12 à Leuze.

Stéphanie Laurent - 069/66.98.76

Elodie Lecomte - 069/66.98.78

Stéphanie Willocq - 069/66.98.77

Les activités, sauf indication contraire, se déroulent à la Maison de La Cohésion Sociale, rue d'Ath 32.



LEUZARENA S'AGRANDIT, L'OFFRE SPORTIVE ET LA RCA AUSSI...

En janvier 2021, l'ancien site Motte achèvera sa reconversion en complexe sportif. Cette dernière phase de travaux permettra de doubler sa superficie dédiée aux sports. « De 2.200m² nous passerons à environ 5.000m² de surface sportive avec notamment des salles pour la boxe, la danse, le ping-pong, le fitness et une nouvelle salle multisports pouvant accueillir du basket, du volley, de l'indiaka... », explique Ludovic Mauroy responsable du centre sportif LeuzArena.

Afin de compléter l'offre existante, la Régie Communale Autonome (RCA), qui gère le site, va mettre sur pied diverses activités sportives. « Nous allons proposer un cours de baby gym pour les enfants de 2,5 ans à 3 ans accompagnés d'un parent, un cours de psychomotricité pour les enfants de 4 à 5 ans, un éveil à la danse pour les enfants de 5 à 6 ans et une activité multisports pour les enfants de 6 à 7 ans. Les parents désireux d'y inscrire leur(s) enfant(s) peuvent d'ores et déjà prendre contact avec nous », poursuit Ludovic Mauroy.

Enfin, dès janvier 2021, la RCA proposera des cours de fitness et de musculation dans les locaux flamabants neufs de LeuzArena. La RCA poursuit elle aussi



sa mutation et deviendra prochainement un centre sportif local intégré (CSLI) reconnu par l'Adeps. « Nous avons pour objectif de rassembler un maximum d'infrastructures sportives sous la tutelle de la RCA pour en harmoniser les gestions. Cette approche globale nous permettra d'être reconnus en tant que CSLI et ainsi décrocher des subsides de fonctionnement auprès de l'Adeps. »

Au rayon des activités...

L'action « Sport sur Ordonnance » (ndlr : dossier AuFilDeLeuze N°20) reprendra également ses droits en



septembre. «*La crise sanitaire du Coronavirus étant passée par là, nous avons dû mettre entre parenthèses les activités liées à l'action «Sport sur Ordonnance».* Nous sommes heureux de pouvoir annoncer leur reprise dès septembre», se réjouit Paul Olivier, échevin des Sports.

Les modalités d'inscription et le programme des activités sont à retrouver sur notre site internet (www.leuze-en-hainaut.be) et sur la page facebook ([sportsurordonnance-walloniepicarde](https://www.facebook.com/sportsurordonnance-walloniepicarde)).

Du côté des festivités, comme chaque année, le service des Sports de la Ville

de Leuze-en-Hainaut organisera « Sport en Fête » qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochain. «*Sous réserve des mesures gouvernementales, nous proposerons un programme d'activités pour permettre à tout un chacun, enfants comme adultes, de découvrir gratuitement une large offre sportive.*» conclut Ludovic.

Pour plus d'informations, l'équipe de LeuzArena est à votre disposition au 069.45.28.30 ou par mail via l'adresse leuzarena@leuze-en-hainaut.be ■



TONDRE OU NE PAS TONDRE? CHOISISSEZ VOTRE MOMENT!

Actualisé en 2015, le règlement général de Police contient les prescriptions concrètes qu'il convient de respecter afin de garantir au mieux la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques, dans notre commune. *«Il s'agit là d'un véritable code de conduite applicable à la vie en société. Ce code régleme*

nt les relations entre les citoyens et celles entre les citoyens et la collectivité en général. Se mettre en infraction par rapport à ce code, c'est s'exposer à des sanctions administratives et/ou pénales» précise Johan De Moerloose, inspecteur principal à la zone de police Beloeil/Leuze-en-Hainaut. *«Malheureusement tout le monde ne respecte pas ces règles ou ne sait pas qu'il se met en infraction avec ce code.»* poursuit le fonctionnaire de police.

Voici une liste des infractions les plus fréquemment constatées : le manque d'entretien des propriétés privées (présence de végétaux qui, de par leur nature, pourraient perturber la tranquillité des voisins), la circulation et la divagation d'animaux domestiques, le tapage nocturne, le tapage diurne, l'utilisation d'engins à moteurs thermiques dont les tondeuses à gazon (autorisée en semaine entre 8h et 21h et le dimanche entre 9h et 12h), les travaux bruyants (interdits avant 7h et après 20h), la propreté des trottoirs (c'est-à-dire l'obligation pour le riverain de maintenir le trottoir ainsi que l'accotement en bon état de propreté), l'incinération et l'abandon de déchets, le dépôt des sacs poubelles de la ville (minimum à 6h le jour de l'enlèvement et maximum après 19h la veille de l'enlèvement). *«Respecter ces règles permet de mieux vivre ensemble»*, conclut Johan De Moerloose. Véritable outil de référence pour le citoyen, le règlement général de police complet peut être consulté sur notre site internet à l'adresse suivante : [www. http://www.leuze-en-hainaut.be/reglements-et-ordonnances/406/reglement-general-de-police](http://www.leuze-en-hainaut.be/reglements-et-ordonnances/406/reglement-general-de-police). ■

MERCREKIDS



L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi, organisé par le service Accueil Temps Libre, fait peau neuve. Rebaptisé «Mercrekids», cet accueil se déroulera à l'école du Rempart, de 12h30 à 16h30, à partir du mercredi 9 septembre. Les enfants de 2,5 à 12 ans pourront s'adonner à des activités de bricolages, culinaires, sportives, intergénérationnelles... Une garderie est possible de 16h à 17h30. Un pique-nique est à fournir (tartines ou plat froid uniquement, pas de plat chaud). Un goûter est quant à lui offert vers 15h. Intéressé(e)s? Vous pouvez contacter l'équipe de l'accueil temps libre au 069/66.98.69 ou 069/66.98.44. Les inscriptions se feront en ligne sur notre site internet à partir du 24 août.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS :

Départ au plus tard à	16h	17h	17h30
1 enfant	4,00€	5,50€	6,25€
2 enfants	7,50€	10,00€	12,50€
3 enfants	10,50€	14,00€	17,50€
4 enfants	13,50€	18,00€	22,50€
5 enfants	16,50€	22,00€	27,50€
6 enfants	19,50€	26,00€	32,50€

Tarif social possible



BRASSERIE * RESTAURANT * THÉ-DANSANT * SALLE DE RÉCEPTION

OUVERT TOUS LES JOURS DE 11H À 21H30. FERMÉ LE MARDI, LE MERCREDI ET LE JEUDI.

LE JADIS VOUS PROPOSE UNE CUISINE **SIMPLE** ET **TRADITIONNELLE**
ET VOUS OFFRE UN ACCUEIL **CHALEUREUX** DANS UN CADRE **AUTHENTIQUE**.
SALLE DE RECEPTION DISPONIBLE SANS FRAIS DE LOCATION AVEC DIFFERENTES FORMULES

NOS POISSONS PROVIENNENT DE LA PÊCHE
DURABLE ET RESPONSABLE ET NOTRE VIANDE
D'UN ARTISAN BOUCHER. NOUS PRIVILEGIONS UNE
CUISINE DE SAISON ET REALISEE MAISON.



**GRAND PLACE
LEUZE-EN-HAINAUT
069/ 22.01.34**



WWW.RESTAURANT-LEJADIS.BE

 JADIS LEUZE



ÉTÉ SOLIDAIRE : DES JEUNES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Un job étudiant axé sur des projets de citoyenneté, voilà le concept d'«Ete Solidaire». *«Ce projet, soutenu par la Région wallonne et encadré par le Plan de Cohésion Sociale, nous a permis cette année d'engager 11 jeunes sur une période de 10 jours»*, explique Stéphanie Willocq, responsable du projet.

Âgés de 15 à 21 ans, ces ados ont retroussé leurs manches début juillet dans nos cimetières. *« Depuis le 1er juin 2019, les pesticides et herbicides sont interdits pour l'entretien des espaces publics, dont les cimetières. Nous sommes en pleine transition vers des cimetières naturels. Ces jeunes ont donc accompagné les fossoyeurs dans leur travail quotidien d'entretien des cimetières»*, explique Mélanie

Lepape, échevine en charge du Plan de Cohésion Sociale.

Tondre, arracher les mauvaises herbes à la main, repeindre les grilles d'entrée..., cela peut paraître fastidieux mais cela n'a pas découragé nos jardiniers en herbe. *«Même si j'avais une légère appréhension à devoir travailler dans un cimetière, je suis content de pouvoir rendre ce lieu de recueillement plus agréable. Il serait plus facile de pulvériser mais un cimetière rempli de verdure, je trouve cela plus beau»*, explique Louis, 15 ans.

Après avoir rafraîchi les cimetières de nos villages en petits groupes, l'ensemble des jeunes s'est retrouvé à celui de Leuze-en-Hainaut pour clore ces deux semaines de job étudiant citoyen. Bravo à eux. ■



ENSEIGNEMENT



Les inscriptions dans les écoles seront ouvertes dès le 17 août

Guide de la mobilité scolaire

Conduire ses enfants à l'école s'apparente parfois à un véritable chemin de croix : les voitures s'agglutinent au plus près de l'établissement, stationnent avec plus ou moins de respect pour le Code de la Route « parce qu'ils n'en ont que pour 5 minutes », contribuant à un sentiment d'insécurité pour les piétons que nous sommes tous, petits et grands, dès que nous sortons de la voiture. Et si on apprenait à aller à l'école autrement ? Si on contribuait à des abords d'écoles apaisés et agréables, où les piétons se sentent bien et les cyclistes accueillis ? Un « Guide de la mobilité scolaire » sortira en septembre, pour vous aider à franchir le pas d'une autre façon de se rendre dans les écoles de notre entité. Chaque enfant le recevra dans son cartable et chaque famille pourra, nous l'espérons, y trouver des pistes pour amorcer le changement... ■



OUVERTURE DE LA CRÈCHE CET AUTOMNE

Début 2019, d'importants travaux ont démarré à hauteur de l'avenue de la Résistance. Il s'agit des travaux de construction de la nouvelle crèche, qui passera d'une capacité de 30 à 42 lits dans un cadre lumineux et modernisé. L'entreprise ayant pris du retard, l'ouverture est reportée à cet automne. Pour tout renseignement sur les modalités et inscriptions, n'hésitez pas à appeler Mme Sylvie Gaillot, le mercredi entre 9h et 11h30, au 069/362.442 ou par mail à l'adresse petite.enfance@cpas-leuze-en-hainaut.be.



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Chaque premier dimanche du mois, de 9h à 12h, le marché des producteurs locaux se déroule sur l'esplanade de LeuzArena (entrée par la rue du Pont de la Cure). Sur les étals : produits laitiers, légumes et fruits de saison, pains, pâtisseries, charcuteries, miel, bières, jus de fruits... Covid oblige, des consignes de sécurité doivent être appliquées : un sens de circulation est établi ; du gel désinfectant pour les mains vous est proposé ; nous vous remercions de porter un masque et de respecter les distances de sécurité.



PMC : ÊTES-VOUS UN EXPERT ?

Depuis le 1^{er} janvier dernier, presque tous les emballages en plastique peuvent être mis dans les sacs PMC. Vous avez d'ailleurs sûrement remarqué que grâce à cela, le poids de votre sac-poubelle s'est allégé ! C'est une bonne chose car plus nous trions, plus nous pouvons recycler. Peut-être hésitez-vous cependant encore parfois : puis-je mettre ce pot de yaourt ? Cette barquette de beurre ? Ce film plastique ?... Une astuce pour vous aider : si c'est un emballage et si c'est entièrement en plastique, c'est dans les PMC. Et vous pouvez toujours, bien entendu, mettre les cartons à boissons, cannettes et autres emballages métalliques dans votre sac PMC. Plus d'infos sur www.trionsmieux.be



CIAD ANNULÉ

La Ville de Leuze-en-Hainaut n'est pas en mesure d'organiser le Concours International de Piano André Dumortier, qui devait se dérouler en septembre prochain. Il y a deux ans, pour la 8e session, 32 jeunes pianistes venus du monde entier et représentant 19 nationalités, s'étaient retrouvés dans notre ville. C'est l'Italien Federico Gad Crema (19 ans) qui avait remporté ce prestigieux concours. Il faudra donc, cette année, se passer de ce rendez-vous très apprécié par les mélomanes. Merci de votre compréhension...



BON-AIR : UNE ÉCOLE RÉNOVÉE !

Depuis un an, les corps de métier du service Travaux de la Ville de Leuze-en-Hainaut se sont succédé à l'école de Bon-Air : maçons, plombiers, électriciens, menuisiers, peintres... Leur intervention a permis de rénover l'ensemble des classes : l'électricité, tout le système de chauffage, l'éclairage, les châssis et la peinture sont en passe d'être refaits. Les travaux devraient être totalement terminés pour la fin septembre, promettant ainsi une belle rentrée aux quelque 60 enfants et au corps enseignant de l'école de Bon-Air !

DE NOMBREUX DOCUMENTS EN LIGNE

Vous avez besoin d'un extrait de casier judiciaire? D'une composition de ménage? D'un certificat de résidence? D'un acte de naissance? D'un certificat de nationalité? D'une attestation de cohabitation?... De très nombreux documents peuvent désormais vous être envoyés par mail, certifiés par une signature digitale. Pour cela, rien de plus simple : un mail à l'adresse population@leuze-en-hainaut.be suffit. Si le document dont vous avez besoin est payant, nous vous demanderons d'abord d'en régler le montant avant de vous l'envoyer.

Par ailleurs, de nombreux documents sont disponibles via l'e-guichet :

<https://leuze-en-hainaut.e-guichet.be/eguichet/public/home.html?mode=eguichet> (un lien rapide se trouve également sur la page d'accueil de notre site internet.)

Enfin, nous vous rappelons que les horaires du service Etat civil – Population sont élargis : nous vous recevons du lundi au samedi, de 9h à 12h, ainsi que les mardis, mercredis et jeudis après-midis, de 14h à 16h.

COVID : UNE AIDE DU CPAS ET POUR LES LOYERS

Le Gouvernement fédéral a augmenté l'enveloppe financière des CPAS pour aider les personnes en difficulté suite à la période du Covid-19. Les citoyens peuvent ainsi demander au CPAS de les aider à payer certaines factures et charges grâce au « Fonds Covid-19 ». Les démarches doivent être effectuées avant le 31 décembre 2020. N'hésitez pas à consulter le site luttepauvrete.wallonie.be, où vous trouverez également des informations sur le « Locaprêt », c'est-à-dire un prêt sans intérêt pour payer 6 mois de loyer, remboursable en 36 mois.

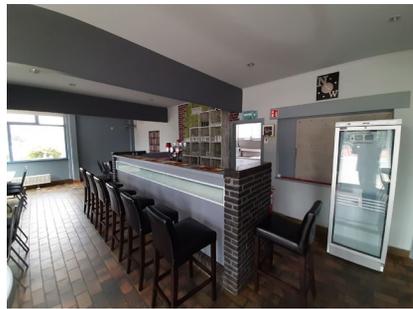
CUSTOMISE TON SAC

Le Centre culturel organisera, en septembre et en octobre, quatre ateliers mobiles pour venir à votre rencontre et vous proposer de customiser votre sac grâce à la technique du transfert-collage, le « tote bag ». Vous pourrez ainsi décorer votre sac à votre façon et avec l'aide d'un artiste qui vous donnera de précieux conseils graphiques. Pour les petits, du matériel adapté sera mis à disposition pour qu'ils puissent aussi participer à l'atelier et customiser leur propre sac. La camionnette se rendra :

- Place de Tourpes, dimanche 13 septembre de 14h à 18h
- Place de Pipaix, samedi 26 septembre de 14h à 18h
- Place de Chapelle-à-Wattines, samedi 3 octobre de 14h à 18h
- Place Albert Ier à Leuze, dimanche 4 octobre de 14h à 18h

Tarif : 4€ (tote-bag inclus)

L'atelier est limité à 20 personnes et est organisé avec le soutien de Hainaut Culture.



UNE SALLE DE 60 PERSONNES POUR VOS FESTIVITÉS

Vous recherchez une salle pour un anniversaire, une réception privée, un souper de club..., pouvant accueillir 60 personnes? Savez-vous que la cafétéria de la piscine peut être mise à disposition? Cet espace entièrement meublé avec chaises, verrerie, assiettes, couverts..., se situe à proximité d'une plaine de jeux, d'un mini-golf gratuit et de terrains de pétanque. Vous trouverez la convention de mise à disposition sur notre site internet, www.leuze-en-hainaut.be

Intéressé ? N'hésitez pas à vous adresser à la Régie Communale Autonome, qui gère ce lieu et sa mise à disposition, à l'adresse rca@leuze-en-hainaut.be.

LE MOT DU POLITIQUE



Le Plan Wallon des Déchets-Ressources a inscrit parmi ses priorités, relayées par l'Intercommunale IPALLE, la réduction des déchets et la séparation pour 2025 au plus tard des matières organiques de cuisine des autres déchets du sac-poubelle. C'est pourquoi 17 sites de Points d'Apports Volontaires ont été aménagés pour que les Leuzois y déposent dès 2020 leurs déchets organiques gratuitement grâce à un badge nominatif délivré au recyparc. Cette édition met en lumière d'autres projets et thématiques nous concernant, que ce soit en matière environnementale avec la démarche «Commune Zéro Déchet» qu'Ipalle soutient, avec l'engagement d'un éco-conseiller qui veillera aussi sur l'état de nos ruisseaux de 3ème catégorie, avec l'aménagement de cimetières natures dans le cadre d'« Été solidaire», que ce soit en matière de civilité, de mobilité, de rentrée scolaire ou en matière de sports avec la réhabilitation en cours de 2 salles de 1.350m² à LeuzArena, grâce à la subvention de 1.156.000€ que j'ai obtenue de la Ministre DE BUE, ce qui finalisera la métamorphose de cet ancien site industriel. Gouverner, c'est aussi tenter de rencontrer les objectifs de tout un chacun.



Pour le groupe MR : Lucien Rawart - Bourgmestre



Plus qu'un concept ou qu'un mouvement, le zéro déchet c'est l'affaire de tous ! L'objectif est de descendre sous la barre des 100kg de déchets ménagers/an/habitant pour 2025. Le principe du « Zéro Déchet » ne se limite donc pas uniquement à trier et recycler ses déchets. C'est un tout. On évoque souvent la règle des «5R», à appliquer dans un ordre de priorité : Refuser le gaspillage - Réduire ses déchets - Réutiliser - Recycler - Rendre à la Terre (composter). Dans cette logique, tous les deux ans, la Ville organise des formations au compostage, données par des guides de chez IPALLE. Elles sont gratuites et ouvertes à tous. En cadeau, la Ville offre aux participants une prime de 10€ déductible de l'achat d'un bac à compost. La Ville se doit de montrer l'exemple et de vous donner les outils, des pistes pour aller dans ce sens. Une éco-team s'est formée au sein de l'administration. Le centre culturel, le PCS, les écoles ainsi que l'accueil temps libre y vont de leurs idées et depuis peu, un éco-conseiller a été engagé. C'est ensemble, en travaillant main dans la main, avec toutes ces initiatives et votre collaboration, que nous arriverons à approcher cet objectif.



Pour le groupe Idées : Annick Bruneel - Conseillère Communale

LE MOT DU POLITIQUE



Leuze un peu plus vert ! Le groupe Ecolo est évidemment ravi que la majorité ait finalement mis en place à Leuze le « permis de végétaliser » ! Nous avons cependant un peu de mal à comprendre pourquoi celle-ci a rejeté, à l'unanimité, notre proposition à l'automne dernier, pour adopter ce printemps un texte rigoureusement identique puisqu'inspiré de la même source. Il semble simplement qu'on ne pouvait adopter un texte émanant d'une opposition qui se veut constructive ! Mais réjouissons-nous que chaque Leuzois puisse devenir l'artisan du renouveau de notre cité bonnetière. Puisqu'un vent nouveau semble en effet souffler sur notre région ! Les moments difficiles que nous avons vécus ont permis de remettre en avant la solidarité et les produits locaux. Et on peut même espérer que bientôt un lieu convivial en centre-ville pourra voir le jour, suite à l'annonce récente que le ministre Henry réallouait des fonds pour que la Grand-Place fasse peau neuve. Espérons que les erreurs du passé ne soient pas reproduites par nos autorités locales et que la réappropriation de l'espace public par la population permette de redynamiser le commerce leuzois.

Pour le groupe ECOLO : Baptiste Leroy et Emmanuel Ottevaere



En 2012, nous avons eu l'opportunité d'orienter une étudiante bachelière en environnement vers un stage permettant d'initier la mise en place d'un Plan communal du développement de la nature (PCDN) à Leuze-en-Hainaut. Le stage s'est très bien déroulé. Le fait que l'enquête publique présidée par Monsieur le Bourgmestre se soit tenue normalement en 2013 nous permettait de garder tous les espoirs de la poursuite de cette initiative du pS. Ce fut hélas un désenchantement. Malgré nos rappels plusieurs fois par an, notamment lors de l'étude du budget annuel, plus rien n'a bougé pendant plus de six longues années. Contrairement aux villes voisines, dans ce domaine. Enfin, ça y est ! La Ville engage un éco-conseiller. Dans la foulée, les agents communaux adhèrent volontairement au projet commune zéro-déchets. Et le permis de végétaliser proposé par un groupe de la minorité le 1^{er} octobre 2019 a été refusé majorité contre minorité, pour être proposé à nouveau et cette fois par ... la majorité en juin 2020. Et il passe, enfin, à l'unanimité ! Vous avez dit « protection de l'environnement » ? A moins que ce ne soit « communication sur fond d'environnement » ?

Pour le groupe PS : Christian Ducattillon - Conseiller Communal



EURO REPAR
CAR SERVICE

ENTRETIEN RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

PILETTE LEUZE

Tél: 069 66 61 66



Saviez-vous que chez nous, l'entretien est jusqu'à 30%
moins cher qu'en concession tout en préservant la
garantie constructeur ?
Qu'attendez-vous ?

PILETTE

Centrale
pneus



LEUZE

www.piletteleuze.be

Chaussée de Tournai, 6, 7900 Leuze-en-Hainaut

069/684.847 – 0495/317.899